

## Décision n°2021-099

# Relative aux modalités d'inscription des candidats aux concours – session 2022

Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret modifié n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon :

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 modifié fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;

Vu l'arrêté modifié du 29 octobre 2013 fixant les conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

## **DÉCIDE:**

Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires aux concours d'admission de l'Ecole normale supérieure de Lyon sont fixées comme suit :

## A. Premier concours:

## Séries Lettres et Arts, Langues vivantes, Sciences humaines

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2021

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2022 à 17 heures.

Site internet d'inscription : http://www.concours-bel.fr

## Série Sciences économiques et sociales

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2021

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2022 à 17 heures.

Site internet d'inscription : http://www.concours-bce.com

## Séries I, M/P-I, PC et BCPST

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2021

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2022 à 17 heures.

Site internet d'inscription : http://www.scei-concours.fr

#### B. Second concours sciences exactes et expérimentales :

Ouverture des inscriptions le 1er février 2022

Clôture des inscriptions le 17 mars 2022 à 17 heures.

Site internet d'inscription : http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/second-concours

Fait à Lyon, le 25 novembre 2021,

Jean-François PINTON



